



Vallée de la Nive des Aldudes, col de Lindux

LE DISPOSITIF EUROPEEN NATURA 2000

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

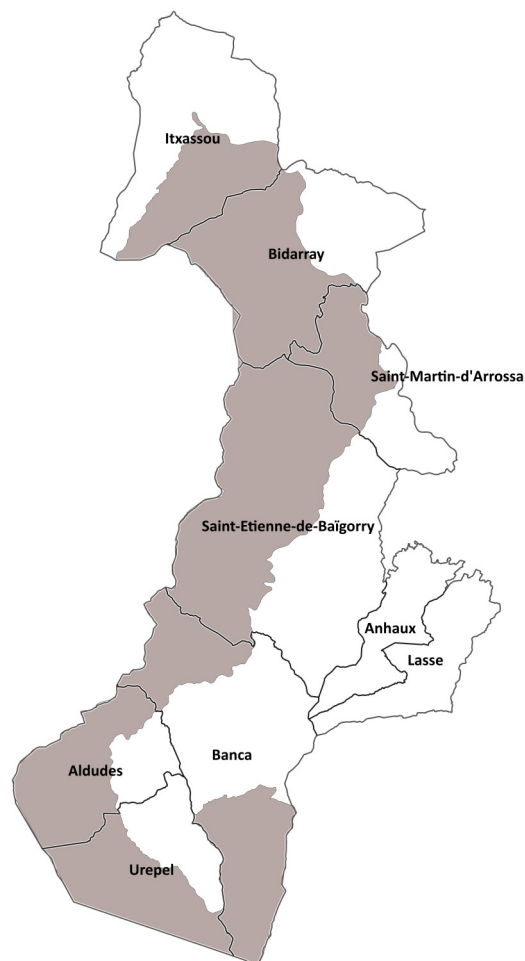
- La Directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitat naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- La Directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.

L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent". Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

En France, chaque site est doté d'un plan de gestion appelé Document d'Objectifs ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement.

Le DOCOB contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux du site et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont traduits en mesures de gestion, mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.



FICHE D'IDENTITÉ

Nom officiel du site Natura 2000 : Vallée de la Nive des Aldudes, Col de Lindux

Numéro officiel du Site Natura 2000 : FR7212012

Date de désignation comme Zone de Protection Spéciale : 06 avril 2006

Désigné au titre de : la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE

Localisation du site Natura 2000 : Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Pyrénées-Atlantiques

Communes concernées : Aldudes (les), Banca, Bidarray, Itxassou, Saint Etienne de Baïgorry, Saint Martin d'Arrossa, Urepel

Superficie du site Natura 2000 : 14 865 ha

Nombre d'espèces inscrites au FSD : 56 espèces d'intérêt communautaire, 18 espèces patrimoniales

Population : 5 776 habitants

Préfet : Préfet des Pyrénées-Atlantiques

Président du COPIL pendant la période d'élaboration du DOCOB : Michel BIDART, adjoint à la Mairie d'Urepel, Président de la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri

Structure porteuse / Opérateur : Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri

CARACTÉRISTIQUES

Le site Natura 2000 concerne un territoire d'une superficie totale de 14 865 hectares et recouvrant partiellement 7 communes. Il s'étend d'Itxassou, au nord, à Urepel, au sud, en remontant toutes les montagnes situées rive gauche de la Nive des Aldudes, et englobant le massif d'Haira. Il a la particularité de se superposer à trois sites de la Directive « Habitats, Faune, Flore », traduisant le patrimoine naturel exceptionnel qu'abrite ce territoire.

Composé majoritairement d'espaces pastoraux, les milieux ouverts et semi-ouverts (pelouses, landes, prairies) représentent 54% de la surface du site. Les milieux forestiers en recouvrent 39%. Une grande partie de ce territoire, constituée de terrains indivis, est gérée par la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri.

LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'agropastoralisme

65% de la surface du site est agricole. On dénombre, en 2019, près de 280 exploitations agricoles à l'échelle des 7 communes. Elles sont quasi exclusivement tournées vers l'activité d'élevage, principalement ovin. La Vallée de Baigorri est d'ailleurs le berceau de la brebis locale « Manex tête noire ».



Le nombre d'exploitations agricoles a fortement diminué durant ces dernières décennies, la disparition de petites exploitations individuelles se faisant au profit d'exploitations groupées de type GAEC. On observe ainsi une légère diminution du nombre global d'Unités Gros Bétail en l'espace de 30 ans, alors que le nombre moyen d'UGB par exploitation a quant à lui augmenté de 50% sur cette même période. Cette augmentation des cheptels qui s'est accompagnée d'un faible agrandissement des surfaces rend la pratique de la transhumance indispensable pour la plupart des élevages.

Les éleveurs s'appuient sur l'exploitation de ressources quasi-exclusivement naturelles : prairies, landes et estives. Les estives, gérées collectivement par la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri, les AFP d'Arrossa et de Bidarray et la commune d'Itxassou, constituent la moitié des surfaces agricoles du site Natura 2000. 5 900 ha de zones d'estive sont constitués de milieux ouverts et semi-ouverts, pâturés par près de 57000 brebis, 1100 vaches et 790 chevaux.

L'activité pastorale permet ainsi le maintien d'une mosaïque d'habitats et de milieux favorables à de nombreuses espèces avifaunistiques. Le maintien de l'activité de transhumance, qui est en diminution sur les trois communes du Nord du territoire et qui se maintient par ailleurs, représente un enjeu fort du territoire.

La sylviculture

La forêt occupe plus de 5730 ha sur le site Natura 2000, soit 39% du site.

Elle est constituée à 57% de forêt privée, très morcelée et à 43% de forêts gérées par des institutions publiques. Parmi celles-ci, seules 28 % sont des forêts publiques, dont la forêt d'Haira, au sud du site, recouvrant près de 1260 hectares.



Les boisements sont variés et en mosaïque avec les espaces ouverts. Les essences dominantes sont le chêne et, plus haut en altitude, le hêtre. Les reliefs difficiles contraignent l'accès aux parcelles forestières et limitent l'exploitation des forêts.

Les richesses patrimoniales

Le site regorge d'un patrimoine historique remarquable, issu d'une occupation pluriséculaire du territoire. Ici, par absence de valorisation de ce riche patrimoine, la montagne reste muette.



Les activités récréatives

La chasse

La chasse se structure autour de 10 associations cynégétiques, dont l'Association des Chasseurs de la Vallée de Baigorri, qui loue les droits de chasse sur les terrains de la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri.

La chasse à la palombe, qui s'exerce depuis des postes de tir au vol sur les crêtes et dans les cols, ou chassée traditionnellement à la panetière, est une chasse prisée dans la Vallée. 160 cartes sont délivrées aux chasseurs extérieurs pendant la période de la chasse à la palombe, à l'automne.

Le nombre de chasseurs est en légère diminution depuis la dernière décennie, mais de façon moins marquée qu'à l'échelle nationale ou départementale.



Le tourisme vert et le sport de pleine nature



Apprécié pour l'accessibilité de ses reliefs et la typicité des paysages de la « Montagne Basque », le territoire accueille de nombreux visiteurs, qu'ils soient locaux, en visite touristique ou simples excursionnistes.

L'augmentation du nombre de visiteurs est estimée à 50% en l'espace de 10 ans et s'accompagne d'une explosion de l'offre d'activités de loisirs de pleine Nature.

La douceur relative du climat favorise toujours plus l'étalement de l'affluence touristique dès le printemps et jusqu'en automne, sur tout le territoire du site Natura 2000. Ce déploiement de l'occupation de la montagne par un public varié, induit l'apparition de nouveaux conflits d'usages sur les estives du site.

Poids relatif des activités socio-économiques sur le site

Activités humaines et occupations du sol	Grande tendance évolutive	Impact économique	Impact socio-culturel	Poids relatif de l'activité sur le site
Agriculture & pastoralisme	Δ	Très fort	Très fort	++++
Tourisme et activités de loisirs	↑	Fort	Fort	+++
Activité cynégétique	↘	Assez fort	Fort	++
Richesses patrimoniales	-	Faible	Fort	+
Forêt & sylviculture	↓	Faible	Moyen	-

LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (EIC)

Les espèces dites d'intérêt communautaire sont des espèces qui peuvent être en danger de disparition, vulnérables, essentielles dans le rôle qu'elles tiennent dans un écosystème donné, rares ou propres à un territoire bien défini ou à un habitat spécifique.

Le site abrite **56 espèces d'intérêt communautaire** qui ont été évaluées au titre de la Directive « Oiseaux ».

Principales conclusions du diagnostic écologique

La ZPS « Vallée de la Nive des Aldudes, col de Lindux » a un très fort intérêt ornithologique que ce soit par la présence d'espèces nicheuses remarquables et rares (Pic à dos blanc, Vautour percnoptère, Aigle royal) et par le fait qu'elle soit sur une route migratrice d'importance internationale, particulièrement pour les rapaces.

Les points essentiels à retenir sont les suivants :

- * La Fauvette pitchou qui est en marge de la répartition orientale de l'espèce sur ce site, présente un fort enjeu. Sa préservation passe par la préservation des landes à ajoncs qui représentent son unique habitat.
- * La Pie-grièche écorcheur est bien présente sur le site, avec 18 territoires identifiés, grâce au maillage bocager (haies/prairies). Néanmoins, les capacités d'accueil en estive pourraient être améliorées.
- * Ces habitats bocagers sont également très favorables au Milan royal.
- * Le site abrite les trois espèces de pics de la Directive Oiseaux : Pic mar, Pic à dos blanc, Pic noir. L'amélioration des capacités d'accueil des milieux forestiers et la préservation des vieux arbres et vieux boisements est à poursuivre pour accueillir une population viable de Pics à dos blanc et conserver les populations des autres Picedés.
- * Présence, en limite du site, de la plus grosse colonie de Vautours fauves du Pays basque, au Pas de Roland à Itxassou. Une modification de périmètre a été proposée pour inclure cette colonie qui jouxte les limites du périmètre initial du site.
- * 9 espèces de rapaces nicheuses sont présentes : Milan royal, Milan noir, Circaète Jean-le-Blanc, Bondrée apivore, Aigle botté, Faucon pèlerin, Vautour fauve, Vautour percnoptère, Aigle royal.
- * Le site est reconnu par l'Etat français en tant que site d'importance internationale pour la migration des oiseaux, particulièrement les rapaces. La migration des espèces en toute quiétude est un facteur important à poursuivre.



5 enjeux avifaunistiques

mis en lumière par le diagnostic écologique :

1. La préservation des landes favorables à la Fauvette pitchou
2. L'amélioration des capacités d'accueil des milieux forestiers et la préservation des vieux boisements et vieux arbres isolés
3. La réduction des perturbations des migrateurs non chassables
4. L'amélioration des capacités d'accueil des peulouses pour les passereaux
5. La limitation des risques de mortalité

Ajustement du périmètre du site Natura 2000

A 300 mètres au nord du site Natura 2000, est localisée sur la commune d'Itxassou (secteur Pas de Roland) la plus grande colonie de Vautours fauves du Pays basque avec 69 couples nicheurs (la seconde à l'échelle du Département). Les individus de cette colonie utilisent les montagnes du site pour leur recherche alimentaire. L'emprise de la colonie, d'une superficie de 11 hectares, qui jouxte le tracé initial, a été intégrée au nouveau périmètre du site Natura 2000.



21 espèces résidentes/nicheuses

Espèces	Code	Etat de conservation sur le site	Enjeux de conservation	Principales menaces
Pic à dos blanc	A239	Bon	Très fort	Coupe des arbres en période de nidification, plantation de résineux, coupe d'arbres morts et sénescents
Fauvette pitchou	A302	Moyen	Fort	Rajeunissement intensif des landes, dérangements en période de nidification par les activités de randonnées
Vautour percnoptère	A077	Bon		Empoisonnements et intoxications, abandon de l'activité pastorale, dérangements en période de nidification par les activités d'escalade et de parapente
Vautour fauve	A078			Empoisonnements et intoxications, abandon de l'activité pastorale, dérangements en période de nidification par les activités d'escalade et de parapente
Gypaète barbu	A076	Moyen	Fort	Empoisonnements et intoxications, abandon de l'activité pastorale
Aigle royal	A091			Empoisonnements et intoxications, dérangements en période de nidification par les activités d'escalade et de parapente
Martin-pêcheur	A229			Gestion intensive des ripisylves
Busard Saint-Martin	A082	Moyen	Fort	Rajeunissement intensif des landes
Alouette lulu	A246			Dérangements en période de nidification par les activités de randonnées
Engoulevent d'Europe	A224			Disparition des landes et lisières forestières
Crave à bec rouge	A346	Bon	Modéré	Empoisonnements et intoxications, dérangements en période de nidification par les activités d'escalade et de parapente
Grand-duc d'Europe	A215			Dérangements en période de nidification par les activités d'escalade et de parapente
Faucon pèlerin	A103			Dérangements en période de nidification par les activités d'escalade et de parapente
Pic mar	A238			Abandon de l'étéage des arbres, coupe des arbres en période de nidification, coupe d'arbres morts et sénescents
Milan royal	A074			Empoisonnements et intoxications, abandon de l'activité pastorale, disparition du maillage bocager, des arbres de champs, des prairies de fauche, coupe des arbres en période de nidification
Circaète jean-le-blanc	A080			Rajeunissement intensif des landes, disparition des prairies de fauche, coupe des arbres en période de nidification
Pie-grièche écorcheur	A338			Rajeunissement intensif des landes, emploi de produits phytosanitaires, disparition du maillage bocager, des prairies de fauche, dérangements en période de nidification par les activités de randonnées
Aigle botté	A092			Intoxications, disparition du maillage bocager, des prairies de fauche, coupe des arbres en période de nidification
Bondrée apivore	A072			Disparition du maillage bocager, des arbres de champs, des prairies de fauche, coupe des arbres en période de nidification
Pic noir	A236			Coupe des arbres en période de nidification, coupe d'arbres morts et sénescents
Milan noir	A073	Intoxications, disparition du maillage bocager, des arbres de champs, des prairies de fauche, coupe des arbres en période de nidification		

46 espèces migratrices

Espèces	Code	Etat de conservation	Enjeux de conservation
Aigle criard	A090	Moyen	Fort
Aigle de Bonelli	A093		
Aigle pomarin	A089		
Aigrette garzette	A026		
Milan royal	A074		
Sterne caspienne	A190		
Busard cendré	A084		
Barge rousse	A157		
Pluvier doré	A140		
Spatule blanche	A034		
Vautour moine	A079	Bon	Fort
Aigle botté	A092		
Busard Saint-Martin	A082		
Élanion blanc	A399		
Faucon émerillon	A098		
Pluvier guignard	A139		
Rollier d'Europe	A231		
Vautour percnoptère	A077		
Alouette lulu	A246		
Chevalier sylvain	A162		
Circaète Jean-le-Blanc	A080	Moyen	Modéré
Courvite isabelle	A134		
Combattant varié	A151		

Espèces	Code Natura 2000	Etat de conservation	Enjeux de conservation
Engoulevent d'Europe	A224	Moyen	Modéré
Faucon crécerellette	A095		
Faucon kobez	A097		
Faucon lanier	A101		
Faucon pèlerin	A103		
Grande Aigrette	A027		
Grue cendrée	A127		
Héron pourpré	A029		
Hibou des marais	A222		
Ibis falcinelle	A032		
Pie-grièche écorcheur	A338	Bon	Modéré
Pygargue à queue blanche	A075		
Balbusard pêcheur	A094		
Bihoreau gris	A023		
Bondrée apivore	A072		
Bruant ortolan	A379		
Busard des roseaux	A081		
Busard pâle	A083		
Cigogne blanche	A031		
Cigogne noire	A030		
Faucon d'Eléonore	A100		
Milan noir	A073		
Pipit rousseline	A255		

Pour ces espèces, les dérangements liés à l'activité de chasse lors de la période de migration représentent la principale menace.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE & LES MESURES DE GESTION

L'analyse croisée des enjeux de conservation des espèces et du poids des différentes activités socio-économiques sur le territoire a permis de définir **6 objectifs long terme**, déclinés en **24 objectifs opérationnels** discutés et définis lors des groupes de travail avec les acteurs du territoire. Ces grands objectifs répondent à une stratégie de gestion mise en place en collaboration avec les acteurs locaux consultés lors des groupes de travail.

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Espèces visées	Mesures de gestion
OLT1 - Améliorer la qualité et la capacité d'accueil des habitats de landes et pelouses d'estives en s'appuyant sur les pratiques agropastorales traditionnelles	OO1-1 Améliorer l'état de conservation des landes à ajoncs dans un faciès favorable à la Fauvette pitchou	Fauvette pitchou	Améliorer les connaissances relatives aux EIC, aux habitats d'espèces et à leur fonctionnement intersites - Accompagner les gestionnaires dans les opérations de gestion et d'entretien
	OO1-2 Maintenir une mosaïque d'habitats ouverts et semi-ouverts par la mise en place d'une gestion pastorale adaptée	Fauvette pitchou, Pie-grièche écorcheur, Circaète Jean-le-Blanc, Busard St-Martin, Crave à bec rouge, rapaces diurnes, Grand-duc d'Europe	Suivre l'évolution des milieux agro-pastoraux - Maintenir la mosaïque des milieux par une gestion agro-pastorale équilibrée
	OO1-3 Conserver et créer des bosquets et fourrés d'aubépines ou d'autres essences arbustives et arborées diversifiées	Pie-grièche écorcheur	Favoriser le maintien de zones en fourrés sur les estives
	OO1-4 Préserver les lisières forestières en bordure de zones d'estives	Engoulevent d'Europe et espèces forestières	Favoriser le rôle d'habitats d'espèces des forêts
OLT 2 - Concilier le développement des activités et des aménagements avec le maintien des espèces avifaunistiques et de leurs habitats	OO2-1 Veiller à ce que le développement des aménagements structurants prenne en compte les conditions de tranquillité des espèces du site	Toutes les espèces	Concilier le développement des aménagements existants et futurs avec les exigences des oiseaux d'IC
	OO2-2 Réduire les pressions exercées par les activités randonnées dans les zones à enjeux et pendant les périodes sensibles pour l'avifaune	Fauvette pitchou, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur	Identifier les activités pouvant être source de dérangements de l'avifaune et les améliorer - Développer une signalétique de sensibilisation sur les secteurs les plus fréquentés
	OO2-3 Réduire les pressions exercées par l'activité aérienne (motorisée ou non) et d'escalade dans les zones rupestres à enjeux et pendant les périodes sensibles pour l'avifaune	Crave à bec rouge, Faucon pèlerin, Vautour fauve, Aigle royal, Vautour percnoptère, Grand-duc d'Europe	Identifier les activités pouvant être source de dérangements de l'avifaune et les améliorer
	OO2-4 Réduire les pressions exercées par la fréquentation touristique et les autres activités de pleine nature dans les zones à enjeux et pendant les périodes sensibles pour l'avifaune	Fauvette pitchou, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur	Identifier les activités pouvant être source de dérangements de l'avifaune et améliorer - Développer une signalétique de sensibilisation sur les secteurs les plus fréquentés - Développer des supports de communication de tous types
	OO2-5 Développer le partenariat avec les chasseurs pour mener des actions en faveur du maintien des espèces avifaunistiques et de leurs habitats	Vautour fauve, Gypaète barbu, Vautour percnoptère, Aigle royal, Milan royal, Aigle botté, Milan noir, espèces migratrices	Identifier les activités pouvant être source de dérangements de l'avifaune et le cas échéant, les améliorer - Développer des supports de communication de tous types
OLT 3 - Renforcer les capacités d'accueil des milieux par l'entretien ou la création d'infrastructures paysagères dans le cadre d'une gestion des espaces agricoles et naturels adaptée	OO3-1 Favoriser le maintien et la restauration des arbres têtards, arbres de champs et vieux arbres isolés pour maintenir une trame verte fonctionnelle	Pie-grièche écorcheur, Pic mar, Milan royal, Milan noir, Aigle botté	Maintenir et renforcer les éléments ponctuels et linéaires d'intérêt pour l'avifaune
	OO3-2 Renforcer et entretenir la matrice paysagère de type bocage et les ripisylves sur les secteurs à enjeux pour les espèces avifaunistiques	Pie-grièche écorcheur, Milan royal, Milan noir, Aigle botté, Bondrée apivore, Martin pêcheur, Bihoreau gris, Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur	Maintenir et renforcer les éléments ponctuels et linéaires d'intérêt pour l'avifaune - Développer des débouchés aux sous-produits de l'exploitation
	OO3-3 Lutter contre les pathogènes identifiés comme principale cause de la dégradation sanitaire des arbres têtards et arbres de champs	Pic mar, pic à dos blanc, Pic noir et rapaces forestiers	Mettre en place des actions de lutte contre les ravageurs identifiés comme responsables de la dégradation de l'état sanitaire des arbres
OLT 4 - Maintenir les vieilles forêts de feuillus constituant les habitats des espèces d'intérêt communautaire dans le cadre d'une gestion durable des forêts publiques et privées	OO4-1 Conserver la disponibilité en vieux bois et bois mort	Pic mar, pic à dos blanc, Pic noir	Améliorer les connaissances relatives aux espèces d'intérêt communautaire, aux habitats d'espèces et à leur fonctionnement intersites - Favoriser le rôle d'habitats d'espèces des forêts
	OO4-2 Accompagner les propriétaires et gestionnaires des forêts pour prendre en compte les exigences écologiques des Pucidés et rapaces forestiers lors des travaux d'entretien ou de gestion des boisements	Pic à dos blanc, Pic mar, Pic noir, Aigle botté, Milan noir, Milan royal, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc	Favoriser le rôle d'habitats d'espèces des forêts - Identifier les activités pouvant être source de dérangements de l'avifaune et le cas échéant, les améliorer
	OO4-3 Maintenir les vieilles forêts caducifoliées présentant de vieux châtaigniers ou merisiers	Pic mar, pic à dos blanc, Pic noir et rapaces forestiers	Maintenir et renforcer les éléments ponctuels et linéaires d'intérêt pour l'avifaune - Mettre en place des actions de lutte contre les ravageurs identifiés comme responsables de la dégradation de l'état sanitaire des arbres
	OO4-4 Prendre en compte les exigences des espèces avifaunistiques dans le cadre de la gestion durable des forêts	Toutes les espèces forestières	Garantir la prise en compte des enjeux avifaunistiques dans la gestion des forêts
OLT 5 - Adapter les pratiques pour assurer la qualité et la disponibilité de la ressource trophique de l'avifaune	OO5-1 Réduire les pratiques et l'utilisation de produits ayant un impact sur l'avifaune et leurs proies à l'échelle globale de la ZPS	Vautour fauve, Gypaète barbu, Vautour percnoptère, Aigle royal, Milan royal, Martin-pêcheur, Pie-grièche écorcheur, Aigle botté, Milan noir	Améliorer les connaissances relatives à l'impact des pratiques sur l'avifaune - Sensibiliser les acteurs locaux aux effets de leurs pratiques sur l'avifaune
	OO5-2 Assurer la présence de la ressource trophique de l'avifaune en quantité adaptée	Crave à bec rouge, Vautour fauve, Gypaète barbu, Vautour percnoptère, Milan royal, Aigle botté, Milan noir, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Pie-grièche écorcheur	Poursuivre et développer les mesures relatives aux comportements alimentaires des Grands Rapaces nécrophages - Favoriser les aménagements ou opérations en faveur des oiseaux qui nichent sur le site et de leurs proies - Conserver la qualité des milieux prairiaux en terme de diversité floristique - Développer des débouchés aux sous-produits de l'exploitation
	OO5-3 Eviter les risques d'intoxication au plomb	Vautour fauve, Gypaète barbu, Vautour percnoptère, Aigle royal, Milan royal	Améliorer les connaissances relatives à l'impact des pratiques sur l'avifaune - Sensibiliser les acteurs locaux aux effets de leurs pratiques sur l'avifaune
	OO5-4 Améliorer les connaissances relatives à la qualité de la ressource trophique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire s'alimentant sur le site	Toutes les espèces	Améliorer les connaissances relatives à l'impact des pratiques sur l'avifaune - Sensibiliser les acteurs locaux aux effets de leurs pratiques sur l'avifaune
OLT 6 Informer, sensibiliser, accompagner et mettre en réseau les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire	OO6-1 Améliorer les connaissances des espèces et de leurs habitats et développer des outils de suivi	Toutes les espèces	Effectuer des suivis d'EIC et de leurs habitats et valoriser les données existantes - Améliorer les connaissances relatives aux EIC, aux habitats d'espèces et à leur fonctionnement intersites
	OO6-2 Faciliter l'intégration des enjeux avifaunistiques dans les différents dispositifs réglementaires du territoire	Toutes les espèces	Garantir la prise en compte des enjeux avifaunistiques dans la gestion des forêts - Mutualiser les actions avec les animateurs des autres sites Natura 2000 au Pays-Basque - Intégrer les enjeux Natura 2000 dans les outils et documents de planification - Définir une méthode d'animation pour prendre en compte les contraintes liées aux ZMS sur le territoire
	OO6-3 Informer et sensibiliser les différents publics sur les enjeux avifaunistiques présents sur la ZPS	Toutes les espèces	Sensibiliser le grand public sur les oiseaux d'IC et leurs exigences écologiques, en lien avec les pratiques - Développer des supports de communication de tous types
	OO6-4 Animer et évaluer la mise en œuvre du DOCOB	Toutes les espèces	Animer la mise en œuvre du DOCOB et le suivi de l'efficacité des mesures - Développer les contractualisations - Enrichir les compétences de l'équipe d'animateurs Natura 2000

LE FONCTIONNEMENT DU SITE

Le COFIL

Organe de concertation et de suivi du site Natura 2000, il a la responsabilité de la mise en œuvre du DOCOB. Composé des collectivités et des services de l'État concernés, des structures socio-professionnelles et des associations du territoire, il confie la mise en œuvre à une structure animatrice.

La structure animatrice

Suite à l'élaboration du DOCOB, une structure animatrice est désignée. Ici, l'animation est portée par la **Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri**. Elle est chargée de communiquer sur les actions de gestion et sur le dispositif Natura 2000.

La structure animatrice propose les contrats agricoles et les contrats Natura 2000 aux ayants-droits du site et les aide à monter les dossiers. Elle communique sur les prescriptions de gestion de la charte du site et propose aux propriétaires de s'engager à les respecter.

La structure animatrice est également responsable de la mise à jour du DOCOB par des inventaires complémentaires et des actions de suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces ciblées, notamment sur les parcelles sous contrat. Elle apporte une aide technique aux pétitionnaires pour l'application du régime d'évaluation d'incidences.

Enfin, elle participe à d'autres projets d'actions territoriales en lien avec le dispositif Natura 2000 et dans l'objectif de la préservation des espèces et de leurs habitats.

La structure animatrice rend compte des actions réalisées par la rédaction d'un bilan annuel et une présentation au Comité de Pilotage.

Contacts

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et les Montagnes des Aldudes, les services concernés sont disponibles :

Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri

Le bourg
64430 UREPEL
Tél : 05 59 47 89 39
Courriel : csvalleebaigorri@gmail.com

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques

Service Environnement
Unité patrimoine naturel et Chasse
Cité administrative - Boulevard Tourasse - CS 57577
64032 Pau cedex
Tél : 05 59 80 86 00
Courriel : ddtm-environnement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Service Patrimoine Naturel
Département Biodiversité Continuités Espaces Naturels
Cité Administrative - 2 Rue Jules Ferry - Boite 55
33090 Bordeaux cedex
Tél : 05.56.24.88.22
Courriel : luc.albert@developpement-durable.gouv.fr



Pour aller plus loin

Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri

Site internet à venir

DREAL Nouvelle-Aquitaine

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Ministère de l'Ecologie

www.ecologie.gouv.fr

Le portail Natura 2000

www.natura2000.fr

